



PLATEAUX - Catégorie U6/U7 - FOOTBALL A 5

SECTEUR : DATE :

GROUPE : CLUB ORGANISATEUR :

RESPONSABLE DU PLATEAU :

	NOM DU CLUB	NOM RESPONSABLE EQUIPE N° LICENCE	SIGNATURE RESPONSABLE		NOM DU CLUB	NOM RESPONSABLE EQUIPE N° LICENCE	SIGNATURE RESPONSABLE
1				1			
2				2			
3				3			
4				4			
5				5			
6				6			
7				7			
8				8			

Le responsable du plateau doit retourner cette feuille avec les feuilles de présence dans les 48 heures au District de l'Hérault de Football.
Ou les scanner et les envoyer à l'adresse de messagerie animation@herault.fff.fr



ORGANISATION DES PLATEAUX

Dimension du terrain : 30/35m x 20/25 m
Possibilité de faire 6 terrains sur un terrain à 11
Surface de réparation : Oui - à 8 m sur toute la largeur du terrain
But : 4 x 1.50 m
Ballon : Taille n°3
Les équipes sont composées de 5 joueurs (Remplaçants : 0 à 2)
Féminines : U8F autorisées en mixité.
Temps de jeu effectif : 40 minutes maximum.
Mi-temps : Non
Hors-jeu : Non
Coups Francs : Directs
Distances des joueurs adverses : 4 mètres
Point de coup de pied de réparation (pénalty) : NON
Passé en retrait au gardien : Autorisée
Dégagement gardien : uniquement à la main ou pied
sur ballon posé au sol
Rentrée de touche : Au pied, sur conduite de balle -
adversaire à 4m .
Zone protégée du gardien à 8M
Tacle interdit

AUCUN CLASSEMENT NE SERA ETABLI A L'ISSUE DES RENCONTRES

OBSERVATIONS :

.....
.....
En tant qu'organisateur vous avez à votre disposition le lien pour faire le compte rendu du plateau (ce qui n'exclut pas l'envoi des feuilles de plateaux)
https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSd3582rzfmRB1xKINzDWVFRGf8FoiV99qpp_r5PBQjmiYXIQ/viewform?c=0&w=1

ZAC pierrevives - Esplanade de l'Égalité - CS 27407 - 34184 MONTPELLIER Cedex 4